



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Comité technique académique

Séance du 22 janvier 2018



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Comité technique académique

Académie de Grenoble

Sommaire

I. Approbation des procès-verbaux des séances du 28 juin 2017 (sous réserve) et du 10 novembre 2017 (sous réserve)	page 4
II. Préparation de la rentrée 2018	
- Répartition des moyens des premier et second degrés	page 6
- Répartition des moyens de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDF)	page 17
III. Evolution des structures	
- Carte des implantations des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	page 26
- Carte des formations	page 29
IV. Révision des barèmes	page 36
V. Evolution de l'organisation des centres mutualisateurs de paye dans l'académie (information)	page 40
VI. RIFSEEP des ITRF	page 42
VII. Questions diverses	page 43

I – Approbation des procès-verbaux des séances du 28 juin 2017 (sous réserve) et du 10 novembre 2017 (sous réserve)

II – Préparation de la rentrée 2018

❖ Répartition des moyens des premier et second degrés

**Les attributions d'emplois allouées à l'académie de
Grenoble
à la prochaine rentrée 2018**

BOP 140	+88 ETP
----------------	----------------

BOP 141	
Dotation globale d'enseignement second degré	+69 ETP
Personnels administratifs	-6 ETP

Répartition des Moyens d'Enseignement 1er Degré Rentrée 2018

La prévision démographique de l'académie présente pour la rentrée 2018, une variation négative de 1074 élèves, soit -0.36%.

Néanmoins dans le cadre de la priorité nationale donnée au premier degré, la dotation académique est en augmentation de 88 ETP.

1 - Les objectifs

Dans la répartition proposée au niveau des départements, ont été pris en compte :

- L'évolution démographique ;
- Les dédoublements des CP en REP et CE1 en REP+ pour chacune des écoles concernées;
- Le renforcement du potentiel de remplacement, de la formation ainsi que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans ;
- Cette dotation permet de maintenir la majorité des dispositifs « plus de maîtres que de classes » dans chacun des départements.

2 - Proposition de répartition

Département	EFFECTIFS		Variation de la dotation	Plan ruralité
	Effectifs prévus Rentrée 2018	Evolution démographique R.2018 - R.2017		
Ardèche	22 467	- 257	- 8	+5
Drôme	45 378	- 7	+ 10	+5
Isère	119 843	-973	+ 42	
Savoie	36 687	-266	+ 7	+5
Haute-Savoie	74 169	+429	+ 37	
TOTAL	298 544	-1074	+ 88	+15

Les variations de dotations sont présentées hors mesure(s) d'emploi(s) liées à la ruralité.

Indicateurs du 1er Degré - Bilan de la rentrée 2017

Département	Nombre total d'emplois hors congés formation R.2017	Emplois affectés en classe		Emplois non affectés en classe		Emplois de remplacement	
		Nombre d'emplois affectés en classe R. 2017	Taux d'emplois affectés en classe R. 2017	Nombre d'emplois non affectés en classe (hors remplacement) R. 2017	Taux d'emplois non affectés en classe (hors remplacement) R. 2017	Nombre d'emplois de remplacement R.2017	Taux d'emplois de remplacement R.2017
Ardèche	1 317,50	1 098,50	83,38%	103,00	7,82%	116,00	8,80%
Drôme	2 493,50	2 083,75	83,57%	193,75	7,77%	216,00	8,66%
Isère	6 296,00	5 262,50	83,58%	477,50	7,58%	556,00	8,83%
Savoie	2 023,00	1 687,25	83,40%	159,00	7,86%	176,75	8,74%
Haute-Savoie	3 823,50	3 211,00	83,98%	291,75	7,63%	320,75	8,39%
TOTAL	15 953,50	13 343,00	83,64%	1 225,00	7,68%	1 385,50	8,68%

Moyens 1er degré - Evolution du P/E

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Prévisionnel 2018 HORS ruralité
Ardèche *	5,40	5,44	5,54	5,55	5,64	5,69	5,70
Drôme *	5,20	5,20	5,25	5,35	5,36	5,41	5,42
Isère	4,93	4,93	4,96	4,99	5,06	5,13	5,21
Savoie *	5,26	5,25	5,27	5,30	5,37	5,41	5,45
Haute-Savoie	4,88	4,90	4,98	5,02	5,06	5,12	5,14
Académie	5,04	5,04	5,09	5,13	5,19	5,25	5,29

* P/E prévisionnel 2018 présentés hors mesure(s) d'emploi(s) liées à la ruralité

Moyens d'Enseignement Second Degré Rentrée 2018

Dans un contexte national de diminution de 2600 emplois de stagiaires, la dotation pour l'académie de Grenoble est en augmentation de 69 ETP par rapport à la rentrée scolaire 2017. La prévision d'effectifs représente pour le second degré 2201 élèves supplémentaires.

	Variation Rentrée 2018
Emplois d'enseignants	+69

1 – Les objectifs

La répartition académique des moyens d'enseignement entre collèges, lycées et lycées professionnels permet le maintien des taux d'encadrement dans la mesure du possible, prend en compte les évolutions démographiques prévisionnelles à la prochaine rentrée ainsi que les évolutions de la carte des formations.

L'académie de Grenoble connaît cette année une progression d'effectifs en collège, avec +1319 élèves attendus à la prochaine rentrée.

Pour 2018, l'effort académique porté sur les collèges/SEGPA de l'académie, est de +30 ETP.

La priorité académique de taux d'encadrement différencié en REP+ et en REP reste suivie.

En lycée, l'évolution démographique prévisionnelle est positive avec + 448 élèves – post bac inclus - attendus à la prochaine rentrée scolaire 2018.

L'évolution de la dotation en lycée de +78 ETP, permet de répondre à cette hausse tout en accompagnant le développement des places offertes en carte des formations dans le cadre du plan étudiant en CPGE, mais aussi en STS, aux fins de faciliter les poursuites d'études des bacheliers généraux, professionnels et technologiques, avec une attention particulière pour les STMG.

En voie professionnelle, +434 élèves sont attendus à la prochaine rentrée.

La reconduction de l'enveloppe dédiée aux établissements de la voie professionnelle permet cette année encore d'accompagner la hausse démographique mais également celle de la carte des formations professionnelles.

En outre, 10 structures professionnelles figurant parmi les plus défavorisées, bénéficient d'un accompagnement exceptionnel à hauteur de +0.5 ETP chacun.

Le taux d'encadrement de la voie professionnelle est amélioré.

L'accompagnement de l'ensemble des niveaux d'enseignement est rendu possible par un ajustement :

- des moyens dédiés aux actions spécifiques académiques
- des moyens dédiés au remplacement et aux redoublants de terminale sans impacter le potentiel de moyens réservés à ce titre. En effet, l'ajustement répond à une analyse des sous consommations enregistrées au cours de la présente année scolaire.

Enfin, l'académie soutient cette année encore par la reconduction des moyens y étant dévolus, les dispositifs des classes passerelles et des missions engagées dans la réussite du continuum « bac

pro-BTS », les dispositifs des élèves allophones nouvellement arrivés en France et les dispositifs de formation autour des professeurs formateurs académiques (PFA).

Les montants attribués au titre des collèges (par département), aux lycées, lycées professionnels et EREA sont présentés dans les documents suivants.

La répartition de l'enveloppe d'IMP allouée à l'académie y figure également et fait l'objet d'une stabilité pour la prochaine rentrée.

2 - Proposition de répartition

La proposition de répartition est déclinée à la page suivante.

BOP 141 Enseignement public du second degré

Evolution du stock d'emplois

Stock de l'académie au 01/09/2017	18 739 ETP
-----------------------------------	------------

Mesure de variation pour R18 +69 ETP Déclinée par action comme suit :		Taux d'HSA Rentrée 2018
Dotation globale Collège / SEGPA	+ 30 ETP	7.44%
LEGT	+78 ETP	10.65%
EREA	- 5 ETP	5.24%
LP - SEP	Enveloppe reconduite Dans ce cadre, 10 établissements figurant parmi les moins favorisés, bénéficient d'un accompagnement exceptionnel de +0.5 ETP chacun.	9%
Remplacement moyenne et Longue durée	- 17 ETP liés au constat de non consommation	
Actions spécifiques académiques	-7 ETP	
Ajustements redoublants de terminale	-10 ETP compte tenu des besoins constatés et réajustés lors de la session 2017	

Reconduction des priorités académiques

Dispositif passerelles	12 ETP
Accompagnement des élèves allophones	29 ETP
Professeurs formateurs académiques	10 ETP
Formateur éducation prioritaire second degré	1 ETP

**Prévision de répartition des moyens d'enseignement
entre les établissements du second degré - Rentrée 2018**

	Nombre d'heures années	dont IMP*	Evolution en heures	Evolutions en E.T.P.
Dotation globale collèges / SEGPA	167 110* compte tenu mesure technique liée aux heures de coordination et de synthèse.	1 849,50	+540	+30
Lycées	110 385	1 003,50	+1404	+78
L.P., S.E.P. et E.R.E.A.	51 526* compte tenu mesure technique liée aux heures de coordination et de synthèse.	712,00	Enveloppe reconduite pour les LP/SEP et 90H en EREA	stabilité en voie professionnelle - 5 en EREA
Autres missions particulières		91,00		
Passerelles	216			
Professeurs formateurs académique	180			
Formateur Education Prioritaire	18			
Dispositif E.N.A. (Renforcement)	522			
Sous total	329 957	3 656,00	1854	103
Remplacement et suppléance	Stock inchangé 15820		Non consommation sur R17 -306 H	Non consommation sur R 17 de -17
ajustements redoublants terminale			Non consommation sur R17 -180H	Non consommation session 2017-10
Activités à responsabilité académique	2 444		-126	-7
Sous total	18 264		0	0
TOTAL	348 221	3 656,00	1242	+69

* IMP : indemnité pour mission particulière

Dotation Départementale des Collèges et des S.E.G.P.A. - Rentrée 2018

Département	Effectifs prévisionnels 2018	Heures structures (A)	Heures marge de manœuvre (B)	Heures statutaires (C)	Sous-Total (D) (A+B+C)	Heures dispositifs académiques (E)	Total Hors décharges (D+E)	Décharges	TOTAL	Variation en ETP enveloppe R17-R18
Ardèche	11205	13242,50	695,49	327,38	14265,37	448,40	14713,77	42,00	14755,77	-2,0
Drôme	19349	22423,50	1004,91	557,16	23985,57	686,60	24672,17	79,50	24751,67	9,0
Isère	53440	60862,50	2914,43	1523,17	65300,10	1496,20	66796,30	194,00	66990,30	9,0
Savoie	17860	20688,50	991,15	521,81	22201,46	567,00	22768,46	65,00	22833,46	1,5
Haute - Savoie	30607	34295,50	1660,20	861,49	36817,19	890,40	37707,59	71,00	37778,59	12,5
TOTAL	132461	151512,50	7266,18	3791,01	162569,69	4088,60	166658,29	451,50	167110	30

**Dotation globale Collèges et S. E. G. P. A.
Répartition en HP - HSA - IMP
Rentrée 2018**

Département	Heures budgétaires (HP+HSA)	HP	HSA	IMP	Dotation globale (HP+HSA+IMP)	TAUX HSA
Ardèche	14580,77	13528,68	1052,09	175,00	14755,77	7,21%
Drôme	24477,67	22699,22	1778,45	274,00	24751,67	7,26%
Isère	66247,80	61235,76	5012,04	742,50	66990,30	7,56%
Savoie	22566,96	20929,61	1637,35	266,50	22833,46	7,25%
Haute-Savoie	37387,09	34562,31	2824,78	391,50	37778,59	7,55%
TOTAL DOTATION	165260,29	152955,58	12304,71	1849,50	167110	7,44%

PREPARATION DE LA RENTREE 2018
ADDITIF A LA LISTE DES DEMANDES DE POSTES SPECIFIQUES INTER ACADEMIQUES

Nature du poste	Etablissement	Discipline	Profil	Poste	Etiquetage	Proposition
Classes Préparatoires Aux Grandes Ecoles CPGE	0260035X - LYCEE GENERAL CAMILLE VERNET - VALENCE	L4010 SC.TEC.IND	Poste CPGE en 2ème année de PCSI.	Création	Création	Favorable
	0261505V - LPO LYCEE DES METIERS ALGOUD - LAFFEMAS - VALENCE	L1300 MATHEMATIQ	Poste de Mathématiques en CPGE ATS.	Création	Création	Favorable
		L1500 PHY.CHIMIE	Poste de physique Chimie en CPGE ATS.	Création	Création	Favorable
	0380027Y - LYCEE GENERAL CHAMPOLLION - GRENOBLE	L1300 MATHEMATIQ	Poste de Mathématiques en CPGE MPSI.	Création	Création	Favorable
		L1500 PHY.CHIMIE	Poste de physique Chimie en CPGE MPSI.	Création	Création	Favorable
	0740003B - LYCEE GENERAL CLAUDE LOUIS BERTHOLLET - ANNECY	L1300 MATHEMATIQ	Poste de Mathématiques en CPGE MPSI.	Maintien	Maintien	Favorable
Directeur CIO	0260048L – CIO – ROMANS SUR ISERE	Y0012 EDU.DEV.CONS .ORI PSY	Directeur CIO.	Maintien	Maintien	Favorable

- ❖ Répartition des moyens de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDF)

Répartition des Emplois en Directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques

Mesures Rentrée 2018

Dans le cadre de la préparation de rentrée 2018, en application du barème de répartition mis en œuvre à la précédente rentrée 2017, figurent ci-dessous les mesures proposées.

Une mesure de retrait est proposée pour un établissement présentant un excédent.

L'emploi redéployé permet de conforter la situation de deux lycées de l'académie dont la diversité des formations justifie l'attribution de moyen supplémentaire à la prochaine rentrée.

Etablissement				Dotation selon barème	Dotation actuelle				Carte cible				Mesures proposées Rentrée 2018			Observation
					DDF	AT	Coordination	Total	DDF	AT	Coordination	Total	DDF	AT	Coordination	
0380036H	LP	Guynemer	GRENOBLE	1,00	1,00	1,00		2,00	1,00			1,00		-1,00		LP aux nombres de formations et d'élèves limités. Au niveau académique, il est le seul établissement dont l'écart entre la dotation actuelle et la dotation selon le barème est le plus important.
0382780R	LGT	Aristide Bergès	SEYSSINET	0,50				0,00			0,50	0,50			+0,50	Diversité des formations justifiant la mesure
0382895R	LPO	Philibert Delorme	L'ISLE D'ABEAU	1,00			0,50	0,50	1,00			1,00	1,00		-0,50	Diversité des formations justifiant la mesure

S'agissant de la situation du poste du LP Guynemer à Grenoble, une solution de réaffectation est d'ores et déjà identifiée sur la commune de Grenoble.

Répartition des Emplois en Directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques
Tableau global Rentrée 2018

Etablissement				Dotation selon barème	Dotation actuelle				Carte cible			
					DDF	AT	Coordi-nation	Total	DDF	AT	Coordi-nation	Total
0260113G	LPO	Les Catalins	MONTELIMAR	3,00	2,00	1,00		3,00	2,00	1,00		3,00
0261505V	LPO	Algoud-Laffemas	VALENCE	3,00	2,00	1,00		3,00	2,00	1,00		3,00
0380034F	LPO	Louise Michel	GRENOBLE	2,50	2,00			2,00	2,00			2,00
0260023J	LPO	du Dauphiné	ROMANS-SUR-ISERE	2,50	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0730016W	LPO	Gaspard Monge	CHAMBERY	2,50	2,00	1,00		3,00	2,00	1,00		3,00
0380035G	LPO	Hôtelier Lesdiguières	GRENOBLE	2,50	3,00			3,00	3,00			3,00
0381603L	LPO	André Argouges	GRENOBLE	2,50	1,00	2,00		3,00	1,00	2,00		3,00
0380092U	LPO	Ferdinand Buisson	VOIRON	2,50	1,00	2,00		3,00	1,00	2,00		3,00
0731248K	LPO	Louis Armand	CHAMBERY	2,00	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0730032N	LP	du Nivolet	LA RAVOIRE	2,00	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0380083J	LPO	Galilée	VIENNE	2,00	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0740017S	LPO	Charles Poncet	CLUSES	2,00	2,00			2,00	2,00			2,00
0380033E	LPO	Vaucanson	GRENOBLE	2,00	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0382271M	LP	Jean Claude Aubry	BOURGOIN-JALLIEU	2,00	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0740047Z	LPO	Savoie Léman	THONON-LES-BAINS	2,00	1,00	0,50		1,50	1,00	0,50		1,50
0740006E	LPO	Louis Lachenal	ARGONAY	2,00	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0070001N	LPO	Boissy d'Anglas	ANNONAY	1,50	1,00	1,00		2,00	1,00	0,50		1,50
0730037U	LPO	Paul Hérault	ST-JEAN-DE-MAURIENNE	1,50	1,00			1,00	1,00	0,50		1,50

Etablissement				Dotation selon barème	Dotation actuelle				Carte cible			
					DDF	AT	Coordination	Total	DDF	AT	Coordination	Total
0382203N	LPO	Pablo Neruda	ST MARTIN D'HERES	1,50	1,00	1,00		2,00	1,00	1,00		2,00
0380089R	LPO	Portes de L'Oisans	VIZILLE	1,50	1,00	1,00		2,00	1,00	0,50		1,50
0740031G	LP	Porte des Alpes	RUMILLY	1,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0382440W	LPO	Léonard de Vinci	VILLEFONTAINE	1,50			1,00	1,00			1,00	1,00
0070004S	LPO	Astier	AUBENAS	1,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0740027C	LPO	Mont Blanc René Dayve	PASSY	1,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0730006K	LP	Le Grand Arc	ALBERTVILLE	1,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0730029K	LPO	Ambroise Croizat	MOUTIERS	1,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0382099A	LPO	Roger Deschaux	SASSENAGE	1,50	1,00	0,50		1,50	1,00	0,50		1,50
0260037Z	LP	Victor Hugo	VALENCE	1,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0730043A	LPO	René Perrin	UGINE	1,50	1,00	0,50		1,50	1,00	0,50		1,50
0380053B	LPO	Charles Pravaz	LE PONT-DE-BEAUVOISIN	1,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0261100E	LP	Amblard	VALENCE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0380081G	LPO	Ella Fitzgerald	ST ROMAIN EN GAL	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0260044G	LP	Auguste Bouvet	ROMANS-SUR-ISERE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0380014J	LPO	Hector Berlioz	LA COTE-SAINT-ANDRE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0740054G	LP	Germain Sommeiller	ANNECY	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0260019E	LPO	Gustave Jaume	PIERRELATTE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0380008C	LGT	L'Oiselet	BOURGAIN JALLIEU	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0261034H	EREA	Portes du Soleil	MONTELIMAR	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00

Etablissement				Dotation selon barème	Dotation actuelle				Carte cible			
					DDF	AT	Coordination	Total	DDF	AT	Coordination	Total
0382274R	LP	Francoise Dolto	FONTANIL-CORNILLON	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0380036H	LP	Guynemer	GRENOBLE	1,00	1,00	1,00		2,00	1,00			1,00
0261148G	LP	Hôtelier de L'Hermitage	TAIN-L'HERMITAGE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0070031W	LP	Marius Bouvier	TOURNON-SUR-RHONE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0070009X	LP	Léon Pavin	CHOMERAC	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0730811K	EREA	Amélie Gex	CHAMBERY	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0382863F	LPO	du Grésivaudan	MEYLAN	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0382107J	EREA	La Bâtie	CLAIX	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0731045P	EREA	Le Mirantin	ALBERTVILLE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0740010J	LP	Le Salève	ANNEMASSE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0382895R	LPO	Philibert Delorme	L'ISLE D'ABEAU	1,00			0,50	0,50	1,00			1,00
0740009H	LPO	des Glières	ANNEMASSE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0380023U	LP	Jacques Prévert	FONTAINE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0730039W	LP	Général Ferrié	ST-MICHEL-DE-MAURIENNE	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0380063M	LPO	La Saulaie	ST MARCELLIN	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0740062R	LP	Amédée Gordini	SEYNOD	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0740059M	LP	du Chablais	THONON-LES-BAINS	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0381599G	LPO	de L'Edit	ROUSSILLON	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0381602K	LP	L'Odyssée	PONT-DE-CHERUY	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00
0740005D	LGT	Gabriel Fauré	ANNECY	1,00	1,00			1,00	1,00			1,00

Etablissement				Dotation selon barème	Dotation actuelle				Carte cible			
					DDF	AT	Coordination	Total	DDF	AT	Coordination	Total
0382838D	LGT	La Pléiade	PONT DE CHERUY	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0380010E	LP	Gambetta	BOURGAIN-JALLIEU	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0260116K	LP	Montesquieu	VALENCE	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0730012S	LP	Hôtelier	CHALLES-LES-EAUX	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0070016E	LP	Hôtelier	LARGENTIERE	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0740014N	LP	Hôtelier Francois Bise	BONNEVILLE	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0070002P	LP	J. et E. Montgolfier	ANNONAY	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0261397C	LPO	Henri Laurens	ST VALLIER	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0730003G	LPO	Marlioz	AIX LES BAINS	0,50	0,50			0,50			0,50	0,50
0382031B	LP	Thomas Edison	ECHIROLLES	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0741476C	LGT	Jean Monnet	ANNEMASSE	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0071351F	LPO	Xavier Mallet	LE TEIL	0,50			0,33	0,33			0,50	0,50
0741164N	LP	Les Carillons	CRAN-GEVRIER	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0070029U	LPO	Gabriel Faure	TOURNON-SUR-RHONE	0,50			0,33	0,33			0,50	0,50
0380073Y	LPO	Elie Cartan	LA TOUR DU PIN	0,50	0,50			0,50			0,50	0,50
0380091T	LPO	Edouard Herriot	VOIRON	0,50			0,33	0,33			0,50	0,50
0382780R	LGT	Aristide Bergès	SEYSSINET	0,50				0,00			0,50	0,50
0731392S	LGT	du Granier	LA RAVOIRE	0,50	0,50			0,50			0,50	0,50
0070003R	LPO	Marcel Gimond	AUBENAS	0,50	0,50			0,50			0,50	0,50
0740013M	LPO	Guillaume Fichet	BONNEVILLE	0,50	0,50			0,50			0,50	0,50

Etablissement				Dotation selon barème	Dotation actuelle				Carte cible			
					DDF	AT	Coordination	Total	DDF	AT	Coordination	Total
0741532N	LGT	de L'Albanais	RUMILLY	0,50	1,00			1,00			0,50	0,50
0731043M	LP	La Cardinière	CHAMBERY	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0380037J	LP	Jean Jaurès	GRENOBLE	0,50	1,00			1,00	1,00			1,00
0740051D	LPO	Anna de Noailles	EVIAN LES BAINS	0,50			0,33	0,33			0,33	0,33
0741418P	LGT	Charles Beaudelaire	CRAN-GEVRIER	0,50				0,00			0,33	0,33
0070021K	LPO	Vincent d'Indy	PRIVAS	0,50			0,33	0,33			0,33	0,33
0260015A	LGT	Alain Borne	MONTELIMAR	0,33				0,00				0,00
0730005J	LGT	Jean Moulin	ALBERTVILLE	0,33				0,00				0,00
0071397F	LPO	Le Cheylard	LE CHEYLARD	0,33				0,00				0,00
0382920T	LGT	Marie Curie	ECHIROLLES	0,33				0,00				0,00
0260006R	LPO	François Jean Armorin	CREST	0,33				0,00				0,00
0740046Y	LGT	La Versoie	THONON-LES-BAINS	0,33				0,00				0,00
0741669M	LPO	Roger Frison Roche	CHAMONIX-MONT-BLANC	0,33				0,00				0,00
0740037N	LGT	Mme de Staël	ST J. GENEVOIS	0,33				0,00				0,00
0261277X	LGT	Les Trois Sources	BOURG-LES-VALENCE	0,00				0,00				0,00
0380029A	LGT	Les Eaux Claires	GRENOBLE	0,00				0,00				0,00
0380049X	LPO	La Matheysine	LA MURE	0,00				0,00				0,00
0383263R	LGT	Marie Reynoard	VILLARD BONNOT	0,00				0,00				0,00
0383119J	LGT	Pierre Beghin	MOIRANS	0,00				0,00				0,00
0380032D	LGT	Emmanuel Mounier	GRENOBLE	0,00				0,00				0,00

Etablissement				Dotation selon barème	Dotation actuelle				Carte cible			
					DDF	AT	Coordi- nation	Total	DDF	AT	Coordi- nation	Total
0382270L	LGT	Pierre du Terrail	PONTCHARRA	0,00				0,00				0,00
0260017C	LGT	Roumanille	NYONS	0,00				0,00				0,00
0260008T	LG	du Diois	DIE	0,00				0,00				0,00
0380027Y	LG	Champollion	GRENOBLE	0,00				0,00				0,00
0383069E	LGT	Camille Corot	MORESTEL	0,00				0,00				0,00
0260035X	LG	Camille Vernet	VALENCE	0,00				0,00				0,00
0730013T	LG	Vaugelas	CHAMBERY	0,00				0,00				0,00
0740003B	LG	Claude Louis Berthollet	ANNECY	0,00				0,00				0,00
0260022H	LG	Albert Triboulet	ROMANS	0,00				0,00				0,00
0260034W	LG	Emile Loubet	VALENCE	0,00				0,00				0,00
0380028Z	LG	Stendhal	GRENOBLE	0,00				0,00				0,00
0380097Z	LCL	Jean Prévost	VILLARD DE LANS	0,00				0,00				0,00
0383242T	LG	International Europole	GRENOBLE	0,00				0,00				0,00
0731507S	LG	Saint Exupéry	BOURG-SAINT-AURICE	0,00				0,00				0,00

III – Evolution des structures

❖ Carte des implantations des classes préparatoires
aux grandes écoles (CPGE)

Préparation de rentrée 2018

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2018, quatre demandes d'ouverture de CPGE ont été proposées par l'académie et validées par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation fin décembre.

Ces mesures répondent aux attendus du plan étudiants et s'inscrivent dans le double objectif de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des élèves issus de la voie professionnelle et technologique et, s'agissant des CPGE, d'améliorer dans l'académie l'équité territoriale de l'offre de formation dans l'académie en la diversifiant.

A la rentrée 2018, deux CPGE dédiées aux bacheliers technologiques et aux bacheliers professionnels sont ouvertes :

- Le **lycée Monge de Chambéry** proposera une 1^{ère} année d'adaptation à la CPGE TSI - Technologie et Sciences Industrielles aux bacheliers professionnels du domaine de la production. Ce cursus en trois ans, innovant et expérimental répond aux priorités nationales en faveur de la poursuite d'étude des diplômés de la voie professionnelle et est construit sur le principe d'égalité des chances vers une poursuite d'étude d'excellence. Il s'adosse sur un établissement qui offre déjà une CPGE TSI et sur une équipe pédagogique et éducative expérimentée qui œuvrera à la mise en place d'un parcours individuel de réussite pour chaque bachelier.

- Le **lycée Algod-Laffemas de Valence** ouvrira une CPGE ATS - Adaptation Technicien Supérieur (ATS) Ingénierie industrielle - en un an pour les titulaires de BTS ou DUT désireux d'intégrer des écoles d'ingénieurs. Actuellement offerte dans un seul établissement de l'agglomération grenobloise, le choix du LPO Algod-Laffemas est pertinent à double titre :

- assurer un meilleur équilibre territorial avec une implantation dans le sud de l'académie où le vivier potentiel est existant, au sein d'un pôle universitaire fort.
- implanter cette CPGE dans un établissement porteur du Campus des Métiers et des Qualifications « Numérique ». L'intégration de cette formation dans le CMQ permettra de favoriser l'attractivité de la construction d'un parcours sécurisé en lien avec l'enseignement supérieur.

Deux CPGE de 2^{ème} année sont également ouvertes :

- Le **lycée Vernet de Valence** ouvrira une 2^{ème} année de CPGE PSI -Physique-Sciences de l'Ingénieur - qui sera mise en œuvre pédagogiquement, à titre expérimental, sous la forme d'une division mixte PC / PSI.

Cette ouverture, tout en étoffant l'offre de formation post-bac de l'établissement, permettra de proposer sur le territoire valentinois, un cursus complet dans la filière des sciences de l'ingénieur dont l'attractivité en terme d'orientation est croissante.

Une évaluation de cette expérimentation pédagogique sera réalisée en vue de sa pérennisation.

- Le **lycée Champollion de Grenoble**, suite à l'augmentation de sa capacité d'accueil en première année de CPGE MPSI, proposera une suite d'études avec une division supplémentaire en 2^{ème} année de CPGE MP (mathématiques et Physique) à la prochaine rentrée.

Rentrée 2018 Etablissements publics

Liste des projets reconduits - Préparation aux concours

Bassin	Etablissements	Projet	Libellé	Nature	Capacité Accueil
DROME ARDECHE NORD	L.P. J & E Montgolfier ANNONAY 0070002P	Préparation concours (niveau V à III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
	LPO Gabriel Faure TOURNON / RHONE 0070029U	Préparation concours (niveau III)	Préparations aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
DROME ARDECHE PROVENÇALES	L.G.T. Les Catalins MONTELIMAR 0260113G	Préparation concours (niveau III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	12
NORD ISERE	L.P. Gambetta BOURGOIN JALLIEU 0380010E	Préparation concours (niveau IV-III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
AGGLOMERATION GRENOBLOISE	L.P.O Michel GRENOBLE 0380034F	Préparation concours (niveau V à III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
CHAMBERY	LP Armand CHAMBERY 0731249L	Préparation concours (niveau V- IV)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
ALBANAIS ANNECIEN	L.G.T. Faure ANNECY 0740005D	Préparation concours (niveau III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
PAYS DU MONT BLANC	LPO Frison Roche CHAMONIX 0741669M	Préparation concours (niveau IV - III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24

❖ Carte des formations

Evolution des Structures Pédagogiques générales et technologiques

Rentrée 2018 – Public

Carte des enseignements d'exploration et options facultatives en lycées
Carte des séries en lycées
Carte des enseignements obligatoires et de spécialité de première et terminale en lycées
Carte des unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) en collèges et lycées professionnels
Carte des classes à horaires aménagés (CHA)
Carte des SEGPA
Carte des 3^{ème} prépa pro
Carte des Sections Sportives Scolaires
Carte des mises à niveau
Carte des Langues et Cultures de l'Antiquité

La circulaire fixant les orientations académiques d'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2018 a été adressée aux établissements le 19 juin 2017.

Pour la rentrée 2018, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique académique, l'évolution des différents dispositifs dans les collèges et lycées a été examinée avec la préoccupation d'un équilibre territorial, d'une meilleure et réelle complémentarité des formations pour une offre large à l'attention de tous les élèves en préservant la mixité sociale et en portant une attention particulière aux publics les plus fragiles.

Les projets ont été élaborés dans le cadre d'une réflexion de bassins afin de répondre au mieux à ces objectifs.

Parmi les demandes d'évolution de la carte des formations générales et technologiques, 58 sont retenues pour une mise en œuvre à la prochaine rentrée 2018.

- 15 mesures sont retenues au titre de la carte des enseignements d'exploration et options facultatives (dont 14 mesures langues vivantes et 1 mesure retenue au titre de la carte des Langues et Cultures de l'Antiquité). 8 mesures sont spécifiquement liées au développement de l'Informatique et Création du Numérique.
- 3 mesures sont retenues au titre de la carte des séries.
- 15 mesures sont retenues au titre de la carte des enseignements obligatoires et de spécialités.
- 10 mesures sont retenues au titre de la carte des ULIS. 9 mesures concernent les collèges. L'objectif vise à terme à obtenir une carte cible d'une ULIS pour 2 collèges.
- 2 mesures sont retenues au titre de la carte des Classes à Horaires Aménagés.
- 14 mesures sont retenues au titre de la carte des Sections Sportives Scolaires.

Mesures retenues au titre de la rentrée 2018

Carte des Enseignements d'Exploration

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070003R	LPO MARCEL GIMOND AUBENAS	Ouverture	BIOTECHNOLOGIES
DROME ARDECHE CENTRE	0260035X	LG CAMILLE VERNET VALENCE	Ouverture	SCIENCES DE L'INGENIEUR
NORD ISERE	0380053B	LPO CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT-DE-BEAUVOISIN	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
NORD ISERE	0380073Y	LPO LYC METIER ELIE CARTAN LA TOUR-DU-PIN	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
NORD ISERE	0382895R	LPO PHILIBERT DELORME L'ISLE-D'ABEAU	Régularisation	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
ISERE RHODANIE	0380014J	LPO HECTOR BERLIOZ LA COTE-SAINT-ANDRE	Ouverture	SCIENCES DE L'INGENIEUR
BASSIN GRENOBLOIS	0380028Z	LG STENDHAL GRENOBLE	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
BASSIN GRENOBLOIS	0382203N	LPO PABLO NERUDA SAINT-MARTIN-D'HERES	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
BASSIN GRENOBLOIS	0383263R	LGT MARIE REYNOARD VILLARD-BONNOT	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
CHABLAIS	0740046Y	LGT LA VERSOIE THONON-LES-BAINS	Fermeture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE

Carte des Options facultatives

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070003R	LPO MARCEL GIMOND AUBENAS	Ouverture en réseau avec Astier	MUSIQUE
SUD DROME	0260017C	LGT ROUMANILLE NYONS	Ouverture	ARTS PLASTIQUES
NORD ISERE	0382895R	LPO PHILIBERT DELORME L'ISLE-D'ABEAU	Ouverture en réseau avec Oiselet et Vinci	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
ALBANAIS ANNECIEN	0741757H	CLG RUMILLY	Ouverture	LCA Latin
PAYS DU MONT BLANC	0740027C	LPO LYC METIER MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	Ouverture	EPS

Carte des Séries

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
SUD DROME	0260113G	LPO LYC METIER LES CATALINS MONTEILMAR	Ouverture d'une division supplémentaire (35 à 70)	ST2S SC. & TECHNO. SANTE & SOCIAL
NORD ISERE	0382895R	LPO PHILIBERT DELORME L'ISLE-D'ABEAU	Ouverture d'une division supplémentaire (35 à 70)	ST2S SC. & TECHNO. SANTE & SOCIAL
BASSIN GRENOBLOIS	0380034F	LPO LYC METIER LOUISE MICHEL GRENOBLE	Ouverture	ECONOMIQUE ET SOCIALE

Carte des Enseignements de spécialité

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070004S	LPO ASTIER AUBENAS	Ouverture	SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE en première STI2D
ARDECHE VERTE	0070001N	LPO LYC METIER BOISSY D'ANGAS ANNONAY	Ouverture	SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE en terminale STI2D (première indifférenciée)
DROME ARDECHE CENTRE	0260035X	LG CAMILLE VERNET VALENCE	Ouverture en réseau avec Algod	SCIENCES DE L'INGENIEUR en première S
DROME ARDECHE CENTRE	0070021K	LPO VINCENT D'INDY PRIVAS	Ouverture	THEATRE en première L
ISERE RHODANIE	0380081G	LPO ELLA FITZGERALD VIENNE	Ouverture	ARTS PLASTIQUES en terminale L
CENTRE ISERE	0381119J	LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS	Ouverture	INFORMATIQUE & SCI.DU NUMERIQUE en terminale S
BASSIN GRENOBLOIS	0382863F	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN	Ouverture	INNOVATION TECHNO & ECO-CONCEPTION en première STI2D
CHAMBERY	0730013T	LGT VAUGELAS CHAMBERY	Ouverture	SCIENCES DE L'INGENIEUR en première S
ALBANAIS ANNECIEN	0740003B	LG CLAUDE LOUIS BERTHOLLET ANNECY	Ouverture	SCIENCES DE L'INGENIEUR en première S
ALBANAIS ANNECIEN	0741532N	LGT DE L'ALBANAIS RUMILLY	Ouverture	SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE en première STI2D
PAYS DU MONT BLANC	0740017S	LPO LYC METIER CHARLES PONCET CLUSES	Ouverture	RESSOURCES HUMAINES & COMMUNICATION en terminale STMG
PAYS DU MONT BLANC	0740017S	LPO LYC METIER CHARLES PONCET CLUSES	Fermeture	SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION en terminale STMG
PAYS DU MONT BLANC	0741669M	LPO ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX-MONT-BLANC	Ouverture	ECONOMIE APPROFONDIE en terminale ES
PAYS DU MONT BLANC	0741669M	LPO ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX-MONT-BLANC	Ouverture	INFORMATIQUE & SCI.DU NUMERIQUE en terminale S
CHABLAIS	0740046Y	LGT LA VERSOIE THONON-LES-BAINS	Fermeture	INFORMATIQUE & SCI.DU NUMERIQUE en terminale S

Mesures retenues au titre de la rentrée 2018

Carte des ULIS

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
DROME ARDECHE CENTRE	0261094Y	CLG EMILE LOUBET VALENCE	Ouverture	ULIS
DROME DES COLLINES	0260001K	CLG DE L'EUROPE BOURG-DE-PEAGE	Ouverture	ULIS
DROME DES COLLINES	0260044G	LP AUGUSTE BOUVET ROMANS-SUR-ISERE	Ouverture	ULIS
NORD ISERE	0382427G	CLG LE GUILLON LE PONT-DE-BEAUVOISIN	Ouverture	ULIS
ISERE RHODANIENNE	0382147C	CLG JONGKIND LA COTE-SAINT-ANDRE	Ouverture	ULIS
BASSIN GRENOBLOIS	0381812N	CLG FERNAND LEGER SAINT-MARTIN-D'HERES	Ouverture	ULIS
CHAMBERY	0730022C	CLG BEATRICE DE SAVOIE LES ECHELLES	Ouverture	ULIS
ALBANAIS ANNECIEN	0741488R	CLG LA MANDALLAZ SILLINGY	Ouverture	ULIS
ALBANAIS ANNECIEN	0741757H	CLG RUMILLY	Ouverture	ULIS
PAYS DU MONT BLANC	0740911N	CLG G ANTHONIOZ DE GAULLE CLUSES	Ouverture	ULIS

Carte des C.H.A.

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
NORD ISERE	0380001V	CLG MARCEL BOUVIER LES ABRETS EN DAUPHINE	Ouverture	CHA Musique
NORD ISERE	0380004Y	CLG ARC EN CIERS LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN	Ouverture	CHA Musique

Carte des SSS

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070003R	LPO MARCEL GIMOND AUBENAS	Ouverture en réseau avec Astier	Football
ARDECHE MERIDIONALE	0070004S	LPO ASTIER AUBENAS	Ouverture en réseau avec Gimond	Football
ARDECHE MERIDIONALE	0070004S	LPO ASTIER AUBENAS	Ouverture	Rugby
DROME ARDECHE CENTRE	0070011Z	CLG CHARLES DE GAULLE GUILHERAND-GRANGES	Ouverture par fermeture à la Voulte/Rhône	Rugby
DROME ARDECHE CENTRE	0070042H	CLG LES TROIS VALLES LA VOULTE SUR RHONE	Fermeture par ouverture à Guilhaud-Granges	Rugby
DROME ARDECHE CENTRE	0260116K	LP MONTESQUIEU VALENCE	Ouverture	Boules
ISERE RHODANIENNE	0381907S	CLG FRANCOIS PONSARD VIENNE	Ouverture	Rugby
BASSIN GRENOBLOIS	0380357G	CLG EDOUARD VAILLANT SAINT-MARTIN-D'HERES	Ouverture	Football
BASSIN GRENOBLOIS	0382920T	LGT MARIE CURIE ECHIROLLES	Ouverture	Natation Activité Aquatique
CHAMBERY	0731042L	CLG JULES FERRY CHAMBERY	Ouverture	Volley Ball
ALBANAIS ANNECIEN	0740036M	CLG JEAN MONNET SAINT-JORIOZ	Ouverture	Aviron
PAYS DU MONT BLANC	0740013M	LPO LYC METIER GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	Fermeture	Cyclisme
PAYS DU MONT BLANC	0740931K	CLG LES ALLOBROGES LA ROCHE-SUR-FORON	Ouverture	Ski de fond
PAYS DU MONT BLANC	0741665H	CLG KARINE RUBY SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY	Ouverture	Gymnastique Artistique

Carte des Mises à Niveau

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
BASSIN GRENOBLOIS	0380035G	LPO LYC METIER LESDIGUIERES GRENOBLE	Augmentation de capacité de 24 à 36	HOTELLERIE RESTAURATION

Mesures non retenues au titre de la rentrée 2018

Carte des Enseignements d'Exploration

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
NORD ISERE	0380053B	LPO CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT-DE-BEAUVOISIN	Fermeture	CREATION & INNOVATION TECHNOLOGIQUES
BASSIN GRENOBLOIS	0382863F	LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN	Ouverture	ARTS DU SPECTACLE
GENEVOIS HAUT SAVOYARD	0740037N	LGT MME DE STAEL SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	Ouverture	BIOTECHNOLOGIES
CHABLAIS	0740046Y	LA VERSOIE THONON-LES-BAINS	Fermeture	LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE

Carte des Options facultatives

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
NORD ISERE	0380053B	LPO CHARLES GABRIEL PRAVAZ LE PONT-DE-BEAUVOISIN	Ouverture	INFORMATIQUE ET CREATION NUMERIQUE

Carte des Séries

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070004S	LPO ASTIER AUBENAS	Ouverture	STD2A SC.& TEC.DESIGN-ARTS APPLIQ

Carte des Enseignements de spécialité

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
CENTRE ISERE	0380091T	LPO EDOUARD HERRIOT VOIRON	Ouverture	SC.PHYSIQUES & CHIMIQUES EN LABO en première STL
ALBERTVILLE	0730005J	LGT JEAN MOULIN ALBERTVILLE	Ouverture	SC.PHYSIQUES & CHIMIQUES EN LABO en première STL
CHAMBERY	0730016W	LPO LYC METIER MONGE CHAMBERY	Ouverture	SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE en première STI2D

Carte des ULIS

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
SUD DROME	0261089T	CLG RENE BARJAVEL NYONS	Ouverture	ULIS
VALLEE DE LA DROME	0261093X	CLG DU DIOIS DIE	Ouverture	ULIS
BASSIN GRENOBLOIS	0383370G	CLG AIME CESAIRE GRENOBLE	Ouverture	ULIS

Carte des champs professionnels en SEGPA

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
BASSIN GRENOBLOIS	0382035F	CLG CHARLES MUNCH GRENOBLE	Ouverture	Champ Professionnel "Espace Rural Environnement"

Mesures non retenues au titre de la rentrée 2018

Carte des SSS

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
DROME ARDECHE CENTRE	0260117L	CLG PAUL VALERY VALENCE	Ouverture	Badminton
DROME DES COLLINES	0260115J	CLG CLAUDE DEBUSSY ROMANS-SUR-ISERE	Ouverture	Volley Ball
DROME DES COLLINES	0260850H	CLG ETIENNE JEAN LAPASSAT ROMANS-SUR-ISERE	Ouverture	Badminton
NORD ISERE	0380008C	LGT L'OISELET BOURGOIN-JALLIEU	Ouverture	Athlétisme
ALBERTVILLE	0731224J	CLG JEAN MOULIN ALBERTVILLE	Ouverture	Handball
CHAMBERY	0730902J	CLG LOUISE DE SAVOIE CHAMBERY	Ouverture	Patinage Artistique
CHAMBERY	0730902J	CLG LOUISE DE SAVOIE CHAMBERY	Ouverture	Tennis
CHAMBERY	0731041K	CLG GARIBALDI AIX-LES-BAINS	Ouverture	Natation Activité Aquatique
ALBANAIS ANNECIEN	0740005D	LGT GABRIEL FAURE ANNECY	Ouverture	Tennis
PAYS DU MONT BLANC	0740027C	LPO LYC METIER MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	Ouverture	Sports Glace (Danse)
PAYS DU MONT BLANC	0740263J	CLG DE VARENS PASSY	Ouverture	Sports Glace (Danse)
PAYS DU MONT BLANC	0741116L	CLG ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX-MONT-BLANC	Ouverture	Hockey sur Glace
PAYS DU MONT BLANC	0741116L	CLG ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX-MONT-BLANC	Ouverture	Natation Activité Aquatique
PAYS DU MONT BLANC	0741116L	CLG ROGER FRISON ROCHE CHAMONIX-MONT-BLANC	Ouverture	Patinage Artistique

Carte des Mises à Niveau

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
CHABLAIS	0740047Z	LPO LYCEE DES METIERS SAVOIE LEMAN THONON LES BAINS	Augmentation de capacité de 32 à 44	HOTELLERIE RESTAURATION

Mesures recevables, à retravailler dans le cadre de la préparation de la rentrée 2019

Carte des Enseignements d'Exploration

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
DROME ARDECHE CENTRE	0260034W	LG EMILE LOUBET VALENCE	Ouverture	SCIENCES ET LABORATOIRE
DROME ARDECHE CENTRE	0261505V	LPO LYC METIER ALGOUD - LAFFEMAS VALENCE	Ouverture	ARTS DU SPECTACLE

Carte des Enseignements de Spécialité

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070003R	LPO MARCEL GIMOND AUBENAS	Ouverture	CINEMA AUDIOVISUEL en terminale L
CHAMBERY	0730016W	LPO LYC METIER MONGE CHAMBERY	Ouverture	HISTOIRE DES ARTS en première L

Carte des SSS

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070024N	CLG DE LA MONTAGNE ARDECHOISE SAINT-CIRGUES- EN-MONTAGNE	Ouverture	Football
DROME DES COLLINES	0260022H	LG ALBERT TRIBOULET ROMANS-SUR-ISERE	Ouverture	Volley Ball
NORD ISERE	0382104F	CLG LOUIS ARAGON VILLEFONTAINE	Ouverture	Arts Martiaux

IV – Révision des barèmes des personnels infirmiers et des CPE – AED (missions de surveillance)

Préparation de la rentrée 2018

Evolution de barème de répartition des emplois de certains personnels à la rentrée 2018

1. Révision du barème de répartition des emplois des personnels infirmiers

Afin de répondre davantage aux priorités définies dans la circulaire ministérielle n°2015-119 du 10 novembre 2015 relative aux missions des personnels infirmiers, il a été acté de faire évoluer le barème de répartition des emplois définitifs.

A l'issue des groupes de travail ayant réuni les représentants des organisations des personnels du corps concerné et des personnels de direction, le barème arrêté après consensus et décliné ci-après prend davantage en compte les critères de difficultés sociales et/ou scolaires ainsi que des critères valorisant certaines structures (internat, EREA).

Le barème arrêté répartit les emplois en deux phases :

- L'une au poids de dotations forfaitaires fixes :
 - 0,25 ETP par établissement ;
 - 0,75 ETP pour les REP et REP+ ;
 - 0,50 ETP pour les EREA ;
 - 0,25 ETP pour les collèges ayant un secteur d'intervention dans le 1^{er} degré ;
 - 0,20 ETP pour les établissements ayant un internat ;
- Le solde d'emplois est distribué au poids des effectifs pondérés comme suit :
 - Pondération de 1,5 pour les effectifs des boursiers ;
 - Pondération de 1,5 pour les effectifs des élèves en établissement rural ;
 - Pondération de 1,5 pour les effectifs des élèves internes (dont post-bac) ;
 - Pondération de 1,25 pour les effectifs des élèves en UPE2A ;
 - Pondération de 1,25 pour les effectifs des élèves en SEGPA ;
 - Pondération de 1,25 pour les effectifs des élèves en ULIS ;
 - Pondération de 1,25 pour les effectifs des élèves en LP ;
 - Pondération de 1,25 pour les effectifs des élèves en SEP ;
 - Pondération de 1 pour les effectifs des élèves du second degré ;
 - Pondération de 0,5 pour les effectifs des élèves post-bac ;
 - Pondération de 0,5 pour les effectifs des élèves hors statut scolaire (apprentis) ;

2. Révision du barème de répartition des emplois des personnels d'éducation

Dans l'optique de préciser les critères de répartition des postes de conseillers principaux d'éducation, il a été acté de faire évoluer le barème de répartition des emplois définitifs.

Cette révision du barème répond à l'objectif de définir une dotation théorique répondant davantage aux priorités nationales et académiques pour les critères liés à l'éducation prioritaire, à la valorisation des établissements avec internat et à la prise en compte des différences de conditions d'exercice selon le niveau, la voie et les dispositifs spécifiques d'enseignement.

A l'issue des groupes de travail ayant réuni les représentants des organisations des personnels du corps concerné et des personnels de direction, le barème arrêté et décliné ci-après prend davantage en compte les critères liés à l'organisation de la vie scolaire et au suivi des élèves selon le niveau, la voie d'enseignement, les difficultés sociales et scolaires ainsi que la structure de l'établissement.

Le barème répartit les emplois en deux phases :

- L'une au poids de dotations forfaitaires fixes :
 - o Collège : 0,55 ETP
 - o LEGT : 0,40 ETP
 - o LP : 0,50 ETP
 - o LPO : 0,90 ETP
 - o Etablissements relevant de l'éducation prioritaire : 0,50 ETP
 - o Etablissements avec un internat ayant un effectif d'internes de :
 - 1 à 50 internes : 0,50 ETP
 - 51 à 100 internes : 0,80 ETP
 - 101 à 200 internes : 1,20 ETP
 - 201 à 300 internes : 1,50 ETP
 - 301 internes et plus : 2 ETP
- Le solde d'emplois est distribué au poids des effectifs pondérés comme suit :
 - o Pondération de 1,8 pour les effectifs des élèves de collège
 - o Pondération de 1,8 pour les effectifs des élèves de SEGPA
 - o Pondération de 1,8 pour les effectifs des élèves d'ULIS
 - o Pondération de 1,5 pour les effectifs des élèves de lycée
 - o Pondération de 0,5 pour les effectifs des élèves de post-bac

Les EREA ont une dotation forfaitaire d'un CPE par établissement.

3. Révision du barème de répartition des emplois des assistants d'éducation

Le barème appliqué jusqu'alors répartissait les emplois sur la base d'effectifs pondérés, principalement en fonction des niveaux d'enseignement.

Il convenait de le revoir pour répondre à la volonté de valoriser davantage les priorités nationales et académiques, afin de mieux identifier les besoins spécifiques des établissements dans leurs missions de vie scolaire.

Etait recherchée une meilleure prise en compte de l'impact de la difficulté sociale, de l'accompagnement et du suivi des élèves en éducation prioritaire et/ou au sein de structures présentant des taux de PCS défavorisés supérieurs à la moyenne académique. Etaient également recherchés une meilleure prise en compte de la surveillance dévolue aux internats et à la demi-pension, et un renforcement de l'accompagnement en collège, en lycée professionnel, dans le cadre d'une autonomie plus importante donnée aux élèves des lycées d'enseignement général ou technologique. La valorisation de la taille des structures a également été rencherchée.

A l'issue des groupes de travail ayant réuni les représentants des organisations des personnels et des personnels de direction, le barème arrêté est décliné ci-après :

PART FIXE	Par établissement		1,5
	Par établissement relevant de l'EP (REP/REP+)		0,5
	Par internat		1,5
	Par SEGPA		0,5
	Par site dissocié en CLG, LYC et LP		0,25
PART VARIABLE : pondération d'effectifs	Effectifs d'internes		x 11 2 nd degré / x 1 post-bac
	Critère social	Education prioritaire	x 1,5
		Effectifs des établissements ayant des PCS < moyenne académique (32%)	x 1
		Effectifs des établissements ayant des PCS entre 32% et <50%	x 1,25
		Effectifs des établissements ayant des PCS entre 50% et <60 %	x 1,5
		Effectifs des établissements ayant des PCS >60%	x 1,75
	Effectifs DP	CLG	x 1,5
		LYC/LP	x 1
	Effectifs établissements	CLG	x 2
		LP	x 1,5
		LYC	x 1

V – Evolution de l'organisation des centres mutualisateurs de paye dans l'académie (information)

Organisation de la fonction Paye au sein de l'académie de Grenoble

La mise en œuvre actuelle de la paye dans l'académie de Grenoble pour différentes catégories de personnels repose sur une organisation à la fois géographique et par nature de contrats :

- AED : Lycée Vaucanson – Grenoble pour toute l'académie

- Vacations UFA : LP Aubry – Bourgoin-Jallieu pour toute l'académie

Certains EPLE réalisent leurs propres payes pour les UFA comme le Lycée Gustave Jaume à Pierrelatte et le lycée des Catalins à Montélimar

- Vacations Ecole ouvertes, Erasmus +, contractuels marchés publics : Lycée Louis Armand pour toute l'académie

- CUI :

- 1 centre de paye pour les CUI-ATE d'Ardèche : Lycée Astier
- 4 centres employeur payeur pour les CUI Etat :
 - o Lycée Algoud-Laffemas - Valence pour Drôme-Ardèche (transfert en cours de la paye auparavant effectuée par le lycée Astier)
 - o Lycée du Grésivaudan – Meylan pour l'Isère (+ quelques CUI-ATE dont 1 en Savoie)
 - o Lycée Monge – Chambéry pour la Savoie
 - o Lycée Les Glières – Annemasse pour la Haute-Savoie (+ quelques CUI-ATE)

- CARM : Le lycée Aristide Bergès – Seyssinet Pariset assure les payes des personnels contractuels.

Au 1^{er} janvier 2020, la mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN) doit s'appliquer à tous les employeurs.

Cette DSN repose sur les principes suivants : unicité, universalité et mensualité qui imposent que pour tous les salariés d'un même EPLE, la DSN soit réalisée par la même entité en charge de la paye. Elle implique que l'organisation de la paye soit dorénavant uniquement d'ordre géographique.

La division des affaires financières du Ministère contacte toutes les académies afin d'étudier les possibilités de réorganisation de la cartographie de la paye.

En parallèle le déploiement du logiciel Oper@, futur logiciel de payes en EPLE, permettra de répondre aux contraintes techniques imposées par la DSN.

L'académie de Grenoble a lancé la réflexion quant au périmètre géographique du (ou des) futurs(s) mutualisateur(s). Les établissements mutualisateurs sont associés dans cette recherche de l'organisation la plus efficace.

Un groupe de travail se réunira dans les prochains jours.

Modification de la carte des agences comptables

Rentrée 2018

La carte des agences comptables est actualisée au 1er septembre 2018, compte tenu de la mesure de réseau d'établissement mise en œuvre à la rentrée 2018 : transformation du LP et du LGT Ambroise Croizat de Moutiers en LPO.

Etablissements sièges	Etablissements rattachés	Commune	Dépt	Nombre de points pondérés R 2017
LG St Exupéry			73	721
	CLG St Exupéry	Bourg St Maurice	73	1 472
	CLG Jovet	Aime-la-Plagne	73	802
	LPO Ambroise Croizat	Moutiers	73	3329
	CLG Rostand	Moutiers	73	1695
	CLG le Bonrieu	Bozel	73	582
Sous total	6 EPLE			8 601

VI – RIFSEEP des ITRF

Des documents vous parviendront très rapidement pour faire suite au groupe de travail du 11 janvier 2018.

VII – Questions diverses